

**RAPPEL CONSIGNES EXAMEN PLATEAU**

Au cours d'un parcours effectué **sans interruption**, vous devrez y démontrer votre capacité à maîtriser la moto à l'arrêt, en vous déplaçant à allure lente (sans et avec passager) et à vive allure, en pratiquant d'abord un freinage, puis un évitement pour vous arrêter, le tout ponctué de plusieurs demi-tours serrés sur une piste de six mètres de largeur.

Le parcours de l'examen est balisé par 17 cônes orange et 5 cônes bleus :

- quatre cônes bleus marquent le point d'arrêt à la sortie de l'évitement.
- un cinquième cône bleu indique le lieu où le candidat doit marquer l'arrêt lors du demi-tour à allure lente sans passager
- Quant aux cônes orange, ils permettent d'indiquer la trajectoire que doit suivre le candidat pour réaliser son parcours.

**Ce parcours « tout en un » est effectué sans interruption, vous ne descendez pas de la moto, le moteur n'est pas coupé (sauf pour la première épreuve sans moteur, évidemment).**

**Par contre, ce parcours comprend plusieurs arrêts :**

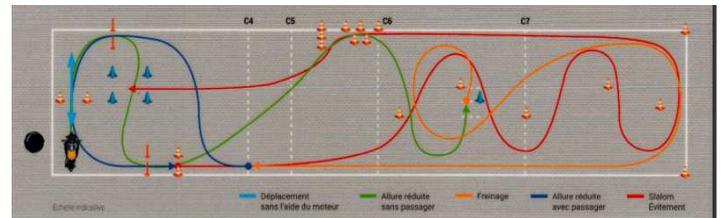
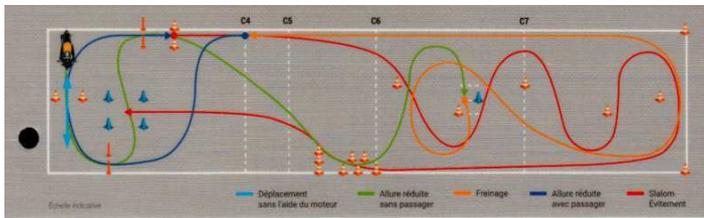
- ✓ à la fin du parcours lent sans passager (plot bleu d'arrêt en milieu de demi-tour),
- ✓ à la fin du freinage (ligne au sol pour la montée du passager),
- ✓ à la fin du parcours lent avec passager (porte de plots pour la descente du passager),
- ✓ à la fin de l'évitement (rectangle de plots bleus pour l'arrêt final).

**Soit trois occasions en cours de parcours de vous arrêter pour respirer, vous détendre un peu et réfléchir à la suite.**

Ces trois zones d'arrêt sont dites « neutralisées » (entourée en bleu dans les schémas ci-dessous), vous avez le droit de poser les deux pieds au sol et de rester à l'arrêt « un certain temps ».

Les consignes d'examen ne spécifient pas de minimum, ni de maximum pour les temps d'arrêt.

Evidemment, vous n'aurez pas plusieurs minutes, ni même plusieurs dizaines de secondes... Mais si besoin, vous pouvez vous « poser » cinq à dix secondes, l'inspecteur ne peut pas vous pénaliser pour ça.



**Maîtrise de la moto sans l'aide du moteur**

Description : déplacement de la moto, moteur coupé.

Objectif : vérifier que vous êtes capable de déplacer, pousser et béquiller la moto en marche avant et en marche arrière.

**Maîtrise de la moto à allure lente**

Description : simulation de situations de conduite en milieu urbain.

Objectif : valider votre capacité à évoluer aisément à faible allure, avec et sans passager.

**Maîtrise de la moto à allure normale**

Description : slalom, demi-tour autour d'un point fixe et, pour finir, une manœuvre d'arrêt, d'abord un freinage, puis un évitement.

Objectif : démontrer que vous maniez votre moto sans souci à allure normale, en maîtrisant son inclinaison et que vous êtes en mesure d'effectuer un freinage et d'éviter un obstacle inattendu sur lequel vous arrivez à 50 km/h (vitesse imposée).

Vous avez droit à deux essais sur l'ensemble du parcours avec moteur. L'évaluation repose sur un système de notation globale à trois niveaux symbolisés par une lettre : note A : niveau bon ; note B : niveau satisfaisant ; note C : niveau insuffisant.

**Pour valider votre examen, vous devez décrocher un A ou un B. La note C aux deux essais entraîne l'ajournement.**

**DEROULEMENT DE L'EXAMEN**

L'épreuve hors circulation s'effectue selon la chronologie suivante :

1. Vérification de l'identité et de l'équipement des candidats
2. Tirage au sort du parcours
3. Épreuves (par groupe de huit candidats maximum)
4. Bilan
5. Transcription du résultat

L'ensemble de ces étapes est prévu pour durer moins de 30 minutes. Le temps est strictement compté !

**Vérifications administratives**

A votre arrivée au centre d'examen, préparez votre permis de conduire (ou une pièce d'identité en cours de validité si vous n'avez pas encore de permis de conduire) : il est obligatoire, même pour le plateau.

L'inspecteur fait l'appel et vérifie individuellement les dossiers administratifs des candidats, qu'ils soient bien identifiés, qu'ils aient bien le droit de passer l'examen, etc.

A cette occasion, il peut vérifier l'équipement des candidats :

- ✓ Un casque homologué et conforme à la réglementation est obligatoire, ainsi qu'une paire de gants de moto avec protections.
- ✓ Il est obligatoire de porter une veste ou un blouson moto avec des manches longues, des chaussures montantes protectrices (ou bottes ou bottines), et un pantalon long.

*Aucune explication ou reconnaissance détaillées sur fiches du parcours n'est réalisée par l'expert.  
Aucune démonstration n'est réalisée.*

**Parcours sans moteur**

La première épreuve commence, avec le déplacement sans moteur.

Les consignes :

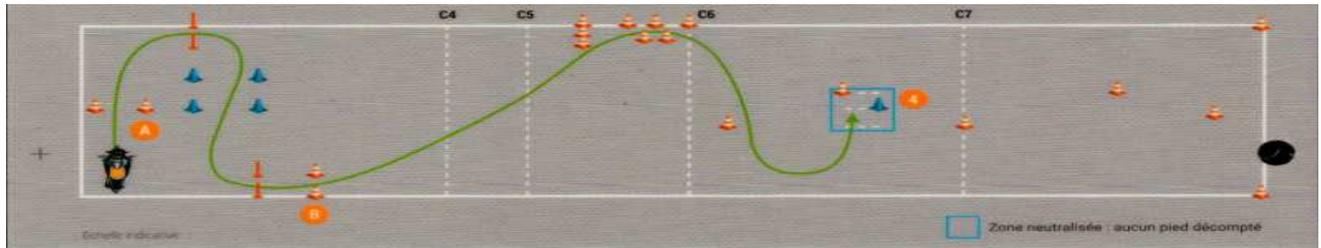
- ✓ la position de la motocyclette est située au départ de l'épreuve ;
- ✓ le candidat doit, après avoir débéquillé (béquille latérale), pousser la moto en marche avant ;
- ✓ lorsque la motocyclette a entièrement franchi la porte, il doit reculer selon le parcours défini par la fiche d'examen ;
- ✓ il doit béquiller au point de départ (béquille latérale) ;
- ✓ il doit déplacer sa moto en marchant à côté lors du parcours.

**Parcours à allure lente sans passager**

L'objectif de cette épreuve est de s'assurer que le candidat sait :

- ✓ déplacer sa machine à allure réduite,
- ✓ s'arrêter et démarrer en tournant,
- ✓ maîtriser le gabarit de sa moto,
- ✓ diriger sa vision,
- ✓ adopter une bonne position sur la moto,
- ✓ manipuler avec aisance l'embrayage, l'accélérateur, le guidon et les freins.

**Parcours à allure lente sans passager**



**Première partie**

Sur la première partie du parcours à allure lente sans passager, il s'agit d'évoluer entre des cônes et des piquets qui forment des portes rapprochées.

Ce parcours est chronométré et doit être effectué en 16 secondes ou plus.

Le chronomètre est déclenché quand la roue **arrière** de la moto franchit la première porte A et arrêté quand la roue **arrière** franchit la porte B.

En l'absence de toute faute, un temps égal ou supérieur à 16 secondes donne une note A.

En 14 et 16 secondes, c'est une note B.

En 14 secondes ou moins, c'est la note C.

**L'exercice doit entièrement se faire sur le premier rapport.**

Vous avez le droit d'accélérer et de freiner. Le but est de rouler vraiment « au pas », à la vitesse de marche d'un piéton, de façon à démontrer votre capacité à actionner l'embrayage, en combinaison avec l'accélérateur et le frein arrière.

**Le ralenti moteur n'est pas autorisé.**

Attention à votre démarrage !

Vous partez à l'arrêt au point de départ du parcours. A partir du moment où la roue avant de la moto franchit la première porte de plots et jusqu'à ce que la roue arrière l'ait à son tour franchie, c'est une « zone neutralisée ». Vous avez le droit de caler et de mettre un pied au sol. Vous avez le droit de vous arrêter et de repositionner la moto si vous êtes mal parti. Attention ! Vous n'avez droit qu'à un seul « loupé » :

**Pour ne pas allonger la durée de l'épreuve, le nombre d'essais accordés pour se repositionner est limité à un. Au-delà, le candidat ne se repositionne pas et le parcours doit être réalisé.**

**Vous n'avez pas le droit de vous arrêter**, la moto doit rester en mouvement (avec les roues qui tournent, même très lentement).

Vous avez droit à une faute, ce qui vous vaudra un B.

Deux fautes et c'est le C, synonyme d'ajournement.

Une faute, c'est par exemple plus de deux (ou trois si vous avez réussi la première épreuve) pieds à terre, un plot déplacé, un piquet touché...

**Il y a les fautes directes qui vous vaudront automatiquement un C** : mettre moins de 14 secondes sur le parcours chronométré, maîtrise de l'embrayage non acquise, ne pas passer dans une porte, sortir du parcours, caler dans le parcours...

## Seconde partie

La seconde partie du parcours à allure lente sans passager n'est pas chronométrée, **mais vous devez rester sur le premier rapport.**

A la sortie de la porte de plots B, vous ne devez pas marquer d'arrêt.

Vous pouvez accélérer légèrement en vous dirigeant vers le couloir d'évitement pour ensuite traverser la piste dans sa largeur et effectuer un demi-tour au cours duquel vous devez effectuer un arrêt-redémarrage.

### Il s'agit du premier arrêt !

**La roue avant doit être arrêtée à l'aplomb du plot qui marque le milieu de piste et est appelé « point 4 ».**

**De part et d'autre de ce plot central, une zone neutralisée de 50 cm permet de poser les pieds au sol.** Si vous posez un pied au sol dans cette zone neutralisée, notamment lors du redémarrage, ce n'est pas comptabilisé dans les trois pieds auxquels vous avez droit sur l'ensemble du parcours. Par contre, un pied au sol en dehors de la zone neutralisée compte, bien sûr.

### Attention à ne pas caler à ce moment-là !

D'une part parce que caler avec le guidon braqué vous fait généralement chuter, mais aussi parce qu'en cas de calage à cet endroit (point 4), contrairement au point de départ (point 1), le candidat n'a pas le droit de se repositionner.

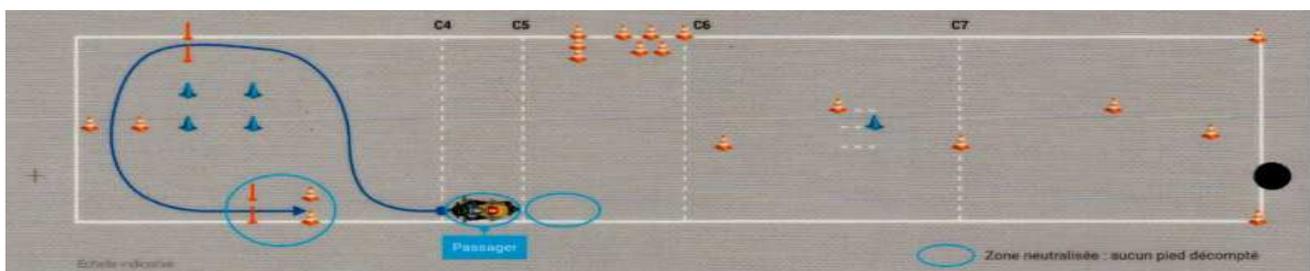
Après avoir redémarré, vous devez effectuer un premier demi-tour sur la largeur de la piste (sans franchir les lignes blanches).

Ce demi-tour à 240 degrés peut être « en cercle » (sans redresser le guidon) ou « en ellipse » (en redressant le guidon, puis en le braquant de nouveau).

En effet, vous avez le droit de repartir en arrière vers le début de piste dans la limite du premier plot du slalom rapide, celui qui se trouve à 17,50 mètres en amont, légèrement décalé par rapport au centre de la piste.

**Le principal point de difficulté concerne l'arrêt-redémarrage avec guidon tourné, suivi d'un demi-tour.**

### Parcours à allure lente avec passager



**Les candidats doivent prendre un passager sur une partie du parcours.**

Le passager doit se tenir des deux mains, le plus près possible du conducteur, les pieds sur les repose-pieds et les genoux serrés. Toute autre attitude ne peut être acceptée.

Le passager ne doit pas communiquer avec le candidat **en dehors des phases de montée et de descente de la motocyclette.**

A l'issue de l'épreuve de freinage, le candidat **doit marquer l'arrêt**, avec un pied ou les deux pieds au sol, moto immobilisée, la moto pouvant chevaucher la ligne d'arrêt C6 (ou C5 en cas de piste mouillée), pour faire monter le passager.

Le fait pour le candidat d'effectuer une marche arrière lors de l'arrêt n'entraîne pas de sanction, mais une intervention immédiate de l'inspecteur pour interrompre cette pratique.

Si l'estime nécessaire, l'inspecteur peut demander au candidat de se replacer dans la position qu'il occupait avant d'entamer cette action.

Au moment où vous repartez avec passager, tant que la roue arrière de votre moto n'a pas encore passé la ligne C5 ou C4, c'est une « zone neutralisée ».

Un pied posé au sol, au moment du redémarrage, à l'occasion de la reprise d'équilibre, n'est pas considéré comme une erreur.

**Caler au redémarrage (après avoir pris le passager) n'est pas éliminatoire.**

Mais vous n'avez pas le droit de vous repositionner, de revenir en arrière. **Attention, caler une fois n'est pas une faute, mais caler plusieurs fois d'affilée, si.**

Si vous calez une première fois, n'hésitez pas à bien mettre de l'accélération et à garder le point de patinage de l'embrayage pour redémarrer. Surtout lorsque vous redémarrez avec passager, le surcroît de poids risque de provoquer un calage : mettez bien du gaz, mais pour démarrer tout doucement en contrôlant le lâcher d'embrayage.

A l'issue du parcours avec passager, l'arrêt doit impérativement se faire dans la zone prévue, pas avant, ni après. Ce n'est qu'une fois la moto arrêtée que le candidat peut poser le(s) pied(s) au sol.

### ***Parcours à allure normale***

Sur les parcours de maniabilité à allure normale, dite « rapide », l'exercice n'est pas chronométré, mais les deux exercices d'arrêt (freinage, puis évitement) sont à pratiquer à une **vitesse minimale imposée de 50 km/h**.

Lors des deux demi-tours en bout de piste (un dans chaque sens), seuls sont considérés comme des erreurs le renversement du cône central et la sortie de terrain (franchissement des lignes blanches).

Le rapport de vitesse utilisé et l'allure ne sont pas évalués.

Vous avez le droit de poser un pied lors de chaque demi-tour, mais ils sont décomptés des trois pieds auxquels vous avez droit sur l'ensemble du parcours.

**Le démarrage après avoir déposé le passager, au moment de vous élaner pour le slalom, jusqu'au franchissement par la bande de roulement du pneu arrière de la porte de plots, est une « zone neutralisée ».**

Vous avez le droit de poser le pied au sol et de caler, mais pas de vous repositionner.

L'utilisation par l'inspecteur du radar cinémomètre doit respecter les principes suivants :

- ✓ l'inspecteur doit impérativement se placer selon les prescriptions d'utilisation du radar afin d'être en mesure de relever précisément la vitesse au moment défini par la fiche d'examen ;
- ✓ en cas de panne du radar en cours d'essai ou d'absence de mesures fiables, l'essai est annulé et il est procédé à un nouvel essai ;
- ✓ en l'absence de radar opérationnel, les examens ne peuvent avoir lieu.

## Le freinage



L'objectif de l'épreuve de freinage est de s'assurer que le candidat maîtrise sa machine lors d'un freinage **à une allure d'au moins 50 km/ h**, en sachant freiner sur une courte distance, sans chuter, tout en conservant l'équilibre, et où positionner son regard.

Pour le freinage, les consignes :

- ✓ démarrer de l'extrémité de la piste, monter les trois premiers rapports de vitesse au minimum (sauf pour les véhicules équipés d'un changement de vitesse automatique) à l'aller ;
- ✓ après avoir fait un demi-tour dans les limites de la piste, effectuer le retour en ligne droite, avoir engagé le troisième rapport de vitesse au minimum et avoir atteint la vitesse minimum de 50 km/ h ;
- ✓ effectuer un freinage et immobiliser sa moto avant la ligne C5 si la piste est sèche, avant la ligne C4 si la piste est humide ;
- ✓ effectuer le parcours fixé par la fiche d'examen ;
- ✓ les deux roues doivent rester au sol pendant le freinage ;
- ✓ la chute entraîne l'échec immédiat et l'interruption de l'examen.

**Au retour, le troisième rapport de vitesse (minimum) doit être engagé au plus tard avant le début du freinage.** Dans le cas contraire, la notation B est attribuée (sauf pour les véhicules équipés d'un changement de vitesse automatique).

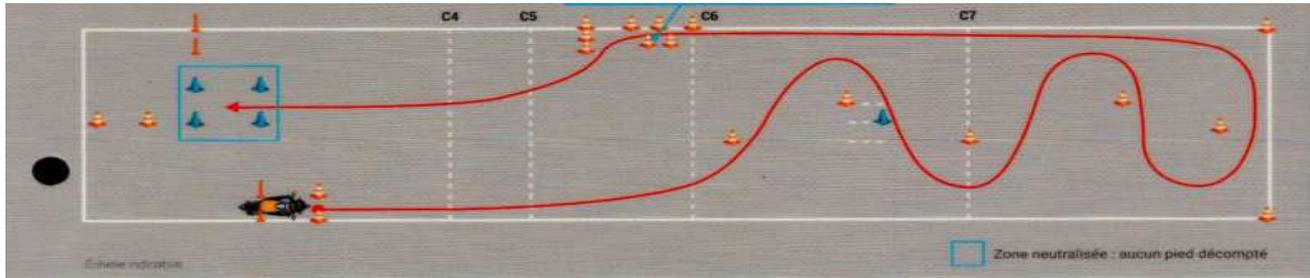
Au retour, la vitesse mesurée doit être égale ou supérieure à 50 km/h, sans marge technique pour les permis A2, avec une marge de 5 km/h pour les permis A1. Une vitesse inférieure à 50 km/h donne une note C.

En cas de défaut de maîtrise du freinage (notamment si la roue arrière perd l'adhérence ou si le guidon « guidonne », se balade de gauche à droite), la note donnée sera un B.

Un début de freinage avant la ligne C6 engendre un C pour non-réalisation de l'exercice demandé. Afin d'éviter toute confusion, il est **recommandé** au candidat de ne pas poser les doigts sur le levier de frein avant la ligne C6.

Par contre, **le candidat a le droit de décélérer** (couper les gaz) pour ralentir s'il arrive vraiment trop vite, à condition bien sûr de toujours respecter le plancher de 50 km/h à la ligne C6.

**L'évitement**



L'objectif de l'épreuve d'évitement est de s'assurer que le candidat est à même de réaliser une manœuvre d'évitement, qu'il possède les techniques de contre-braquage (ou braquage inverse) et d'évitement, qu'il est capable de revenir sur sa trajectoire initiale, qu'il sait où positionner son regard et effectuer un freinage pour s'arrêter avec précision.

Pour l'évitement, les consignes :

- ✓ démarrer de l'extrémité de la piste, avoir monté les trois premiers rapports de vitesse à l'aller avant la ligne C6 ;
- ✓ avoir atteint la vitesse minimum de 40 km/h à la ligne C7 (premier plot du slalom) pour le slalom à l'aller ;
- ✓ après avoir fait un demi tour, effectuer le retour en ligne droite, avoir engagé le troisième rapport de vitesse au minimum et avoir atteint la vitesse minimum de 50 km/h (avec une marge de 5 km/h) ;
- ✓ effectuer un évitement et aller immobiliser sa moto dans la zone d'arrêt délimitée par quatre plots de couleur bleue ;
- ✓ obligatoirement effectuer le parcours fixé par la fiche d'examen ;
- ✓ la chute entraîne l'échec immédiat et l'interruption de l'examen.

Le couloir d'évitement mesure 2,25 m de long côté extérieur (en trois plots) et 1,50 m de long côté intérieur (avec deux plots), sur 1 m de large. Le mur de trois plots s'étale sur 1,50 m.

Il faut réaliser un déport d'environ un mètre sur une distance de 7 mètres à 50 km/h.

Tout plot déplacé ou renversé dans le couloir ou le mur entraîne une note C.

Le non-respect de la vitesse minimale de 40 km/h à la ligne C7 à l'aller entraîne une note C. *Les motos A1 bénéficient d'une marge de 5 km/h (soit 35 km/h au radar).*

Le non-respect de la vitesse minimale de 50 km/h à la ligne C6 au retour entraîne une note C.

Les motos A1 et A2 bénéficient d'une marge de 5 km/h (soit 45 km/h minimum au radar, pas au compteur).

S'il arrive trop vite, le candidat a le droit de décélérer et/ou de freiner avant la ligne C6 (entrée du couloir d'évitement), à condition bien sûr de toujours respecter le plancher de 45-50 km/h à la ligne C6.

Le candidat a le droit de couper les gaz dès la ligne C6 pour ralentir dans le couloir avant de pratiquer son évitement. C'est l'entrée dans le couloir qui est mesurée à 45-50 km/h, et non l'évitement lui-même.

***L'arrêt final***

**L'arrêt final doit être impérativement effectué dans la zone d'arrêt** en milieu de piste, délimitée par un rectangle de quatre plots de couleur bleue.

Aucun des pneumatiques (on regarde le point de contact au sol) ne doit sortir de cette zone. Cette zone est neutralisée, le candidat peut y poser les deux pieds au sol.

Il doit s'y arrêter complètement et attendre que l'inspecteur vienne le voir pour lui annoncer le résultat de l'essai.

**Dans la zone d'arrêt final, arrêtez-vous complètement :**

- ✓ Vous pouvez laisser le moteur tourner
- ✓ Vous pouvez laisser une ou deux mains sur le guidon.
- ✓ Vous pouvez ouvrir votre écran de casque pour respirer.
- ✓ Vous pouvez laisser le 3e rapport engagé ou repasser au point mort ou repasser sur le premier rapport pour préparer le redémarrage.

**Dans tous les cas, ne bougez pas de là, ne dites rien et attendez !**